

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: www.au.int

SC17314 - 138/29/24

**CONSEIL EXÉCUTIF
VINGT-NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE
10-15 JUILLET 2016
Kigali (RWANDA)**

EX.CL/971(XXIX)
Original : anglais

**RAPPORT DE LA 9^{EME} REUNION ANNUELLE CONJOINTE DU CTS
DE L'UA SUR LES FINANCES, LES QUESTIONS MONETAIRES, LA
PLANIFICATION ECONOMIQUE ET L'INTEGRATION ET LA
CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES, DE LA
PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA
COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR
L'AFRIQUE (CEA), 31 MARS AU 5 AVRIL 2016, ADDIS-ABEBA
(ETHIOPIE)**

**RAPPORT DE LA 9^{EME} REUNION ANNUELLE CONJOINTE DU CTS DE L'UA
SUR LES FINANCES, LES QUESTIONS MONETAIRES, LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE ET L'INTEGRATION ET LA CONFERENCE DES MINISTRES
AFRICAINS DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DE LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE (CEA), 31 MARS AU 5 AVRIL 2016, ADDIS-ABEBA
(ETHIOPIE)**

I. Introduction

1. la neuvième réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des Finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique a eu lieu, du 4 au 5 avril 2016, à Addis-Abeba (Éthiopie). La réunion des ministres a été précédée de celle du Comité des experts tenue du 31 mars au 2 avril 2016.

II. Bureau

2. Les membres du Bureau des réunions ont été élus comme suit :

Président :	Afrique australe – Afrique du Sud
Premier vice-président :	Afrique centrale – République démocratique du Congo
Second vice-président :	Afrique du Nord – Algérie
Troisième vice-président :	Afrique de l'Ouest – Côte d'Ivoire
Rapporteur :	Afrique de l'Est – Ouganda

III. Thème et documents issus des réunions

3. Les réunions ont été organisées sous le thème : « **Vers une approche intégrée et cohérente pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063 et des objectifs du développement durable** ». Le thème a été débattu dans le cadre d'un dialogue politique ministériel élargi et de trois tables rondes de haut niveau sur les points ci-après :

- a) harmonisation, synergies et sensibilisation : nécessité d'une approche cohérente du développement ;
- b) intégration des cadres de résultats, suivi et évaluation ; et
- c) financement.

4. Les documents issus de la réunion comprennent le rapport ministériel, la déclaration ministérielle, les résolutions et le rapport du Comité des experts.

Nations Unies



**Conseil économique
et social**

**Commission économique pour l'Afrique
Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique**
Quarante-neuvième session
Deuxième session

Union africaine



Union africaine

**Union africaine
Comité technique spécialisé sur les
finances, les affaires monétaires, la planification
économique et l'intégration**

AU/STC/FMEPI/MIN/Rpt/2(II)
E/ECA/CM/49/2

Distr. : générale
5 avril 2016
Français
Original: anglais

**Neuvième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé
de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la
planification économique et l'intégration et de la Conférence des
ministres africains des finances, de la planification et du
développement économique de la Commission économique pour
l'Afrique**
Addis-Abeba, 4 et 5 avril 2016

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE CONJOINTE

Rapport de la Conférence conjointe

Introduction

1. La réunion de la Conférence des ministres de la neuvième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique s'est tenue à Addis-Abeba, Ethiopie, les 4 et 5 avril 2016.

Première partie

I. Ouverture de la réunion [point 1 de l'ordre du jour]

A. Participation

2. Les représentants des États membres ci-après ont participé à la réunion:

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, , Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République arabe sahraouie démocratique, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

3. Les communautés économiques régionales suivantes étaient représentées: Autorité intergouvernementale pour le développement, Communauté d'Afrique de l'Est, Communauté de développement de l'Afrique australe, Communauté économique des États de l'Afrique centrale, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Communauté de développement de l'Afrique australe, Marché commun de l'Afrique orientale et australe, Union douanière d'Afrique australe.

4. Les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies indiqués ci-après étaient représentés: Banque mondiale, Bureau de la coordination des affaires humanitaires , Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets , Bureau des Nations Unies à l'Union africaine, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes , Fonds d'équipement des Nations Unies , Fonds monétaire international, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population, Haut- Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation internationale pour les migrations , Organisation internationale du Travail , Organisation mondiale de la Santé, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture , Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme alimentaire mondial , Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ,

Programme des Nations Unies pour le développement , Programme des Nations Unies pour l'environnement, Programme des Nations Unies sur les établissements humains, Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, Union internationale des télécommunications.

5. Des observateurs des États Membres des Nations Unies ci-après étaient présents: Allemagne, Argentine, Australie, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États Unis d'Amérique, Japon, Fédération de Russie, Finlande, France, Iran (République islamique d'), Irlande, Kazakhstan, Maroc, Mexique, Pays- Bas, Norvège, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Turquie et Venezuela (République bolivarienne du) et Union économique et monétaire ouest-africaine .

6. Des représentants des organisations intergouvernementales et régionales ci-après étaient également présents: Agence de coordination et de planification du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, Banque africaine de développement Ligue des États arabes et Organisation de coopération et de développement économiques.

7. Des observateurs des organisations ci-après étaient présents: Action Aid Ethiopia, Advectas, Afei Diagnosis Center, Africa Forum, African Capacity- Building Foundation, African Economist, African Tax Administration Forum, AgriDevCo, Arab Reform Initiative, Banque arabe pour le développement économique en Afrique, Centre international de recherches agricoles dans les zones arides , Chambre panafricaine de commerce et d'industrie, China Hyway Group, China-Africa Business Council, China-Africa Development Fund, Chongqing Haifu Medical Technologies, Consulting Development Associates, Deer Jet Medical Company, Echnoserbe Consulting, Fédération internationale pour la planification familiale , Fight Against Desert Encroachment, Garment Industry Transparency Initiative, Gavi the Vaccine Alliance, German Agency for International Cooperation, Global Green Growth Institute, Green Thinkers Youth Association and Network for African Youth Development, GRIDArendal, Jiangsu Bioperfectus Technologies, Mother and Child Multisectoral Development Organization/Blue Energy, One Campaign, Oxfam, Poken Team, Reality of AidAfrican Network, Rotary International, Sanbao Pharmaceuticals, Save the Children, Shapoorji Pallonji, Tax Justice Network Africa, Times of Zambia, Transparency International Secretariat, Ubuntu Leadership Institute, Union internationale des transports routiers, Upbeat Marketing, Wideway Sinostar Investment, World Vision International, Wuhu Kanggi Pharmaceutical et Yuemei Group.

8. Le Maroc et l'État de Palestine non membres de l'Union africaine étaient représentés.

B. Allocutions liminaires

9. Dr. Ashatu Kijaji, vice-ministre des Finances de la République-Unie de Tanzanie, présidente du Bureau sortant de la Conférence annuelle conjointe des ministres, a présidé la séance d'ouverture du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et

l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique.

10. Des déclarations liminaires ont été prononcées par M. Carlos Lopes, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique et Dr Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine. Il y avait également deux déclarations des invités d'honneur, à savoir : S.E.M. Matata Ponyo, Premier ministre de la République démocratique du Congo et S.E.M. Nickey Iyambo, Vice-Président de la République de Namibie. S.E.M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre de l'Éthiopie a, quant à lui, prononcé le discours d'ouverture.

11. Dans sa déclaration liminaire, M. Carlos Lopes, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, a noté qu'un an auparavant, les différentes parties prenantes étaient d'accord sur la performance économique remarquable et les perspectives macro-économiques encourageants de l'Afrique. Force est de constater qu'en 2016, les choses ont radicalement changé à cause de l'impact de l'épidémie d'Ebola qui a coûté 30 milliards de dollars au continent et de la chute actuelle des prix des matières premières avec des risques à la baisse pour les économies africaines. Il a souligné que la croissance économique de l'Afrique a diminué modérément à la suite de la légère contraction de la croissance dans l'économie mondiale, ce qui est principalement attribuable à la croissance modérée dans les pays émergents et en développement, alors que les économies des pays développés continuent d'enregistrer une reprise satisfaisante. S'agissant de l'avenir, la croissance réelle du PIB de l'Afrique devrait augmenter d'environ 4,3 pour cent en 2016 et de 4,4 pour cent en 2017. Il a en outre souligné que, avec le prix du baril à 30,8 \$EU, l'Afrique aura un manque à gagner de 47,1 milliards \$EU en 2016, par rapport à 2015. Dans ce contexte, il a souligné que le volume de la dette extérieure totale de l'Afrique représentait 30 pour cent du PIB en 2010, et 37,1 pour cent du PIB en 2015. M. Lopez a ajouté que la flexibilité est nécessaire pour fixer un plafond de la dette et de l'accès à la dette, car la question de la viabilité de la dette dépendra essentiellement du traitement global de toutes les composantes de la dette au moyen de la restructuration de la dette et de la mise en place d'un mécanisme clair qui engage toutes les parties prenantes à l'édification d'un consensus sur la manière de réduire l'écart dans la structure financière. Il a conclu en notant que les performances de croissance de l'Afrique n'ont pas été suffisamment inclusives pour générer des opportunités d'emplois décents nécessaires pour tirer parti de la richesse du continent en matière de ressources humaines et naturelles. Dans cette perspective, il a souligné l'impérieuse nécessité pour l'industrialisation au moyen de l'expansion des chaînes de valeur des produits de base et de l'agro-industrie ainsi que de l'importance des politiques cohérentes ancrées dans une stratégie de développement cohérente et le leadership en matière de changement.

12. Dans sa déclaration d'ouverture, Dr Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine, a remercié le gouvernement et le peuple éthiopiens pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordés à toutes les délégations depuis leur arrivée à Addis-Abeba. Elle a fait observer que l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 sont similaires à 90 pour cent, et a exhorté toutes les parties prenantes à travailler ensemble à la mise en place d'un cadre intégré et cohérent pour le suivi et l'évaluation des deux Agendas aux fins de leur mise en œuvre réussie.

13. Elle a souligné cinq importants éléments qui peuvent soit faire échouer la mise en œuvre de l'Agenda 2063, ou être utilisés pour accélérer la transformation économique de l'Afrique. Ces éléments comprennent (i) la pénurie de travailleurs qualifiés qui nuit à la compétitivité de l'Afrique dans les domaines de la science et de la technologie; (ii) l'industrialisation respectueuse de l'environnement en tant que catalyseur pour la diversification économique; (iii) la modernisation de l'agriculture et de l'agro-industrie pour la sécurité alimentaire et la croissance résiliente du fait que plusieurs pays sont exposés à des conditions météorologiques extrêmes; (iv) les investissements nationaux dans les infrastructures en tant que moteur de la diversification économique et de l'industrialisation (v) Le développement du secteur privé africain, pour renforcer sa compétitivité, son innovation et son impact dans le domaine de la transformation avec le soutien des pouvoirs publics, des communautés économiques régionales et des institutions continentales. Elle a également noté le coût croissant de la non-intégration du secteur de l'aviation et d'autres secteurs des transports, du secteur de l'énergie, de la construction de chaînes de valeur régionales viables, de l'économie bleue et de combler le déficit des compétences. En outre, elle a appelé à une répartition plus inclusive des ressources publiques et privées pour l'autonomisation des femmes et des jeunes.

14. En outre, elle a souligné l'importance de la mobilisation des ressources intérieures et le développement des institutions financières africaines pour le financement de l'Agenda 2063, en particulier la Banque centrale africaine et le Fonds monétaire africain. En conclusion, Mme. Nkosazana Dlamini Zuma a souligné l'importance des plates-formes pour améliorer le dialogue et la coopération pour la mise en œuvre réussie des deux Agendas, en citant en particulier les bons exemples de plates-formes telles que la plate-forme économique africaine, le Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Afrique et les réunions annuelles conjointes de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique.

15. Dans sa déclaration d'ouverture de SEM Matata Ponyo, Premier Ministre de la République démocratique du Congo, a exprimé sa profonde gratitude au gouvernement et au peuple Ethiopiens pour leur hospitalité et a félicité les responsables de la Commission de l'Union africaine et de la CEA pour l'organisation réussie de la 9^{ème} Conférence conjointe annuelle des ministres. Il a noté que la Conférence se tient à un moment où l'Afrique est confrontée à des défis en ce qui concerne la baisse des prix des produits de base qui constituent la pierre angulaire de la croissance de l'Afrique. Il a en outre souligné l'importance du thème de la Conférence des ministres dans la perspective d'aider le continent à passer d'une économie basée sur les ressources naturelles à une économie productive, basée sur l'industrialisation. Il a exprimé la nécessité pour l'Afrique de tracer une trajectoire de développement grâce à une économie productive qui exploite l'énorme potentiel du continent. Ce processus de transformation structurelle, soutenue par l'industrialisation est essentielle pour renforcer la résilience du continent aux chocs asymétriques externes afin d'assurer un développement inclusif et durable. À cet égard, il a noté que 2015 a été une année cruciale pour l'avancement de l'agenda du développement continental et de l'Agenda mondial avec l'adoption de l'Agenda 2063, le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Agenda 2030 et l'accord de Paris sur le changement climatique.

16. S'agissant de la mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030, il a souligné la nécessité d'un cadre cohérent et harmonisé pour leur intégration harmonieuse dans les plans nationaux de développement des pays membres. Dans cette perspective, il a exprimé la nécessité pour la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement de travailler en étroite collaboration pour l'harmonisation de l'Agenda continental et l'Agenda mondial. En ce qui concerne le programme d'intégration continentale, il a souligné l'expérience de la République démocratique du Congo dans son soutien à l'intégration de l'Afrique pour favoriser la transformation économique et sociale.

17. En conclusion, S.E.M. Matata Ponyo a salué l'engagement de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique à appuyer le développement de l'Afrique et à adopter une approche unifiée pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030. Il a également noté que l'intégration africaine ne peut pas être réalisée sans une bonne gouvernance et un leadership solide, qui guidera l'Afrique sur sa route vers la prospérité.

18. Dans son allocution spéciale, Dr Nickey Iyambo, Vice-Président de la République de Namibie, a souligné l'importance du thème de la Conférence dans la perspective de la conception d'une approche cohérente pour le bien-être de toutes les couches de la population africaine. Il a salué la première génération des dirigeants africains pour leur contribution au changement du continent, tout en ajoutant qu'il était nécessaire de bâtir un front uni contre la faim, la pauvreté, le chômage, le changement climatique et la maladie et d'autres menaces pour faciliter la transformation de l'Afrique. Il a noté les besoins financiers considérables pour la réalisation de l'ODD en Afrique et a souligné que l'inversion des flux financiers illicites peut aider le continent à utiliser ces ressources pour la réalisation de résultats en matière de développement. Il a salué en outre le gouvernement éthiopien pour son esprit visionnaire qui a permis de réaliser des progrès remarquables dans le domaine du développement. A ce propos, il a souligné l'approche de développement des autorités namubiennes pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030, à savoir le plan de prospérité Harambe (HPP). Il a souligné que le plan de prospérité Harambe met l'accent sur les domaines de l'éradication de la pauvreté, de l'amélioration de la protection sociale, de l'industrialisation et de la capacité de service public. Il a noté que la réalisation de résultats positifs passe par la mise en place de fortes structures politiques, juridiques et macro-économiques, une gouvernance efficace, la transparence et la lutte contre la corruption. Il a conclu sa déclaration en espérant que l'expérience de son pays, la Namibie, vers un développement inclusif et durable pourrait être pertinente pour d'autres pays africains.

19. Dans son discours, S.E.M. Hailemariam Dessalegn, Premier Ministre éthiopien, a souhaité la bienvenue à tous les ministres et experts à Addis-Abeba à l'occasion de la neuvième conférence annuelle conjointe et s'est félicité du fait que la Conférence constitue une importante plate - forme de discussion sur les priorités de développement de l'Afrique et des principaux objectifs. Il a noté que l'Afrique fait face actuellement à de grands défis liés à des événements mondiaux tels que la baisse des prix des matières premières qui peuvent avoir un impact négatif sur la forte croissance enregistrée par de nombreux pays africains. Il a souligné que le manque de diversification économique et la forte dépendance sur les exportations de produits de base exposent les pays africains aux chocs défavorables, et a exprimé la nécessité pour l'industrialisation et la transformation structurelle. Il a en outre noté que

l'élaboration collective des deux programmes représente un développement durable, si toutes les parties respectent leurs engagements. Après avoir passé en revue les événements passés, il a déclaré que les priorités de développement de l'Afrique ne sont pas seulement à l'échelle mondiale, mais qu'elles ont des dimensions régionales et nationales.

20. Compte tenu de l'adoption récente des objectifs de développement durable et du Programme d'action d'Addis-Abeba, au niveau mondial, il a en outre noté que l'Agenda 2063 et son plan décennal de mise en œuvre dépassent le cadre de l'application des initiatives régionales et transfrontalières spécifiques. Il a souligné l'importance d'une approche cohérente de l'intégration de l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 dans les plans nationaux de développement, afin d'assurer leur mise en œuvre réussie au profit des populations africaines. En outre, il a souligné l'importance de l'engagement et du dialogue pour relever les défis et combler les lacunes dans la mise en œuvre des deux programmes. Il a cité l'expérience éthiopienne menée dans le cadre du deuxième plan de la croissance et de la transformation (sigle anglais GTP) visant à réaliser les Agendas. Dans cette perspective, il a noté que l'Éthiopie a conçu, dans le passé, de nombreux programmes en matière de réduction de la pauvreté et du développement durable, et a récemment adopté un nouvel outil, connu sous la dénomination de Cadre de résilience aux changements climatiques et favorable à l'économie verte (sigle anglais CRGE) qui fait partie intégrante du GTP II. Il a conclu son discours en soulignant que la mise en œuvre des deux programmes exige un engagement politique, une forte base institutionnelle et une amélioration de la mise en œuvre et des mécanismes de suivi.

II. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail [point 2 de l'ordre du jour]

21. Les pays suivants ont été élus à l'unanimité par les comités pour constituer le nouveau Bureau:

Présidence:	Afrique australe - Afrique du Sud
Première Vice-Présidence:	Afrique centrale - République démocratique du Congo
Deuxième Vice-Présidence:	Afrique du Nord - Algérie
Troisième Vice-Présidence:	Afrique de l'Ouest - Côte d'Ivoire
Rapporteur:	Afrique de l'Est – Ouganda

22. La Conférence conjointe des ministres a adopté l'ordre du jour ci-après, sur la base de l'ordre du jour provisoire qui avait été distribué sans modification.

1. Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion
2. Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.

3. Allocution de Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Présidente du Conseil d'administration de l'Alliance GAVI
4. Point 3 de l'ordre du jour: Concertation ministérielle de haut niveau sur le thème de la Conférence: «*Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda2063 et des objectifs de développement durable*».
5. Point 4 de l'ordre du jour: Tables rondes de haut niveau.
6. Première table ronde: Harmonisation, synergies et sensibilisation: la nécessité d'une approche cohérente du développement.
7. Deuxième table ronde : Intégration du cadre de résultats, suivi et évaluation.
8. Troisième table ronde: Financement.
9. Point 5 de l'ordre du jour: Examen du rapport et des grandes recommandations de la réunion des Comités d'experts, et examen et adoption des projets de résolutions.
10. Point 6 de l'ordre du jour: Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle.
11. Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses.
12. Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion.

Allocution de Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Présidente du Conseil d'administration de l'Alliance GAVI

23. Dans sa déclaration, Dr Ngozi Okonjo-Iweala, présidente du conseil d'administration de l'Alliance GAVI, a informé les ministres que plus de 60 pour cent des investissements de GAVI Alliance se trouvent dans 40 pays africains. Elle a souligné le rôle important que les vaccins et la vaccination peuvent jouer dans le développement social. A ce sujet, elle a cité le taux de rendement élevé de la vaccination, en indiquant qu'il est le moyen le plus efficace de dépenser de l'argent dans ce secteur de la santé. Elle a insisté sur le rôle des ministres des finances et de la santé dans la promotion de la vaccination au niveau des pays par, notamment, l'allocation de ressources adéquates aux budgets nationaux. En conclusion, elle a félicité les pays qui ont enregistré d bons résultats en matière de vaccination et a encouragé les autres pays à les émuler. Elle a ensuite invité le PDG de GAVI Alliance à faire une présentation sur l'efficacité des vaccins et de la vaccination.

Présentation par Dr Seth Berkley, PDG de GAVI Alliance sur la vaccination: Le Portail de la santé et du développement économique

24. Dans sa présentation, Dr Berkley a souligné le rôle important que les vaccins et la vaccination jouent dans l'augmentation du RNB dans une économie. La vaccination permet de réduire la maladie, la charge des personnes qui s'occupent du patient, ainsi

que d'améliorer l'apprentissage et la productivité. Il a souligné que le taux de rendement de l'investissement est de 44 fois en raison de la vaccination. Il a cependant noté que les enfants continuaient de mourir faute de vaccination en raison de l'éloignement des foyers, de l'absence de la volonté politique, d'un suivi inadéquat et des priorités concurrentes en matière de santé, entre autres raisons.

25. Il a informé les ministres que l'intervention de GAVI a permis de réduire le coût des vaccins pour la collecte des vaccins actuels d'environ 950 \$ EU à 35\$ EU, qui est toujours considéré comme élevé. Il a souligné le partage des coûts entre GAVI et les pays membres en fonction de la richesse du pays. Il a prévenu que le coût de l'inaction est élevé, avec des sommes importantes de financement requis en cas d'épidémies. Il a conclu sa présentation en lançant un appel aux ministres pour qu'ils passent à l'action, en recommandant que les pays devraient: accorder la priorité à l'investissement dans la vaccination; à prévoir des crédits dans les budgets nationaux de la santé qui sont destinés aux vaccins; à mettre l'accent sur l'équité en investissant dans la santé pour vacciner tous les enfants; à agir maintenant pour atteindre les ODD de 2030, à faire progresser l'Agenda 2063; et à devenir des champions en matière de vaccination.

Deuxième partie

Compte rendu des travaux

III. Concertation ministérielle de haut niveau sur le thème de la Conférence: «Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable» (Point 3 de l'ordre du jour)

A. Présentation

26. M. Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la CEA a présidé la session de la concertation ministérielle de haut niveau. Le panel était composé de 3 intervenants: SE Zaineb Shasuna-Ahmed, Secrétaire d'État au Budget et à la planification nationale du Nigéria; M. Maged Abdelaziz, Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique; et Dr Anthony Mothae Maruping, Commissaire aux affaires économiques de l'UA.

27. M. Lopes a ouvert les travaux de la session en indiquant que les intervenants débâteront du thème de la conférence sous trois angles : la perspective du pays vis-à-vis de la mise en œuvre de divers programmes. Ce point sera présenté par SE Shasuna-Ahmed; les perspectives des Nations Unies sur la façon dont va se dérouler l'Agenda 2030 par le Secrétaire général adjoint, M. Abdelaziz ; et le commissaire Maruping traitera de la question des perspectives de l'Afrique sur l'internalisation de l'Agenda 2063, la manière dont l'Afrique voit ces divers programmes et comment l'alignement peut être fait entre les différents Agendas.

28. Dans son intervention, Son Excellence la ministre Shasuna-Ahmed a partagé l'expérience du Nigeria et a noté les niveaux élevés de pauvreté et de l'inégalité qui sévissent dans le pays. Elle a déclaré que l'application de l'Agenda 2063 et des ODD auront un impact sur l'amélioration des conditions de vie de la population et sur la diversification de l'économie. Elle a ajouté que son pays, le Nigeria, accorde la priorité

à la mobilisation des ressources et dans ce contexte, les pouvoirs publics sont en train d'étudier les voies et moyens pour formaliser le secteur informel en vue d'augmenter l'assiette fiscale. Elle a informé les participants que le plan de développement élaboré par son gouvernement donne la priorité à la perspective nationale et que les autorités prennent les mesures nécessaires pour intégrer l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 dans les plans nationaux de développement. À cet égard, un cadre national de S & E qui intègre les deux Agendas a été créé aux fins d'établissement de rapport intégré. En conclusion, elle a demandé à l'UA et à la CEA de soutenir l'Afrique dans l'harmonisation de la sélection des priorités, des objectifs et des indicateurs et d'élaborer un cadre harmonisé de S & E pour une approche cohérente dans la mise en œuvre des deux Agendas.

29. Pour sa part, SE Maged Abdelaziz, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Conseiller spécial pour l'Afrique, a déclaré que le programme de développement post-2015 doit être considéré de manière globale pour inclure les ODD, le Programme d'action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris sur le changement climatique. Il a félicité les différentes parties prenantes pour leurs efforts, qui ont abouti au programme de développement pour l'après-2015, considéré comme un succès pour l'Afrique. Il a déclaré qu'il faut bien comprendre l'approche des deux Agendas centrée sur la population pour parvenir à une synergie entre les ODD et l'Agenda 2063. Il a noté que la position africaine commune (PAC) sur le programme de développement pour l'après-2015 contient plusieurs priorités du continent qui sont reprises dans les ODD, quoi qu'à des degrés divers en termes de temps et d'ambition. Il a informé la réunion que le Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique (OSAA) pourrait jouer un rôle dans le rapprochement de l'établissement de rapports entre les programmes mondiaux, continentaux et nationaux. M. Abdelaziz a noté que l'Agenda 2063 pourrait stimuler l'intégration régionale par la mise en œuvre des programmes phares régionaux. Il a souligné le rôle important que le système des Nations Unies peut jouer pour soutenir l'Afrique à mettre en œuvre l'Agenda 2063 par le truchement du Mécanisme de coordination régionale (MCR). À cet égard, il a déclaré qu'il était nécessaire pour les Nations unies d'allouer des ressources financières et de présenter une résolution à l'Assemblée générale pour appuyer l'Agenda 2063, en tant que nouvel agenda de développement pour l'Afrique.

30. Dans son intervention, Dr Anthony Mothae Maruping, Commissaire aux affaires économiques, a mis l'accent sur la façon dont l'Afrique aborde la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 de manière intégrée. Il a souligné que les 17 objectifs de l'Agenda 2030 émanaient de l'Afrique à travers la position africaine commune (PAC) sur le Programme de développement pour l'après-2015. Il existe déjà une harmonie entre les deux programmes parce que ce sont les mêmes parties prenantes africaines qui ont été consultées dans le processus de formulation. Il a noté que l'Agenda 2063 est plus exhaustif que l'Agenda 2030 puisqu'il englobe les aspects politiques et culturels du développement en plus des aspects économiques, sociaux et environnementaux de l'Agenda 2030. Par conséquent, lorsque l'Afrique met en œuvre l'Agenda 2063, cela signifie qu'elle met également en œuvre l'Agenda 2030. Il a informé les participants que beaucoup d'efforts ont été déployés l'intégration des deux programmes en un seul, y compris la cartographie des objectifs, des cibles et des indicateurs pour identifier les domaines de convergence et de divergence. Une équipe technique composée de la CUA, de la CEA, de la BAD, du NEPAD et de l'ACBF travaille sur un cadre de suivi et d'évaluation qui répondra à la fois aux deux Agendas. Un seul rapport unifié sera préparé pour suivre les progrès dans la mise en œuvre du

programme intégré. Il a conclu son intervention en soulignant que l'Agenda 2063 est très ambitieux, mais il est à portée de main, puisqu'il a été inclusif dans le processus de formulation et les moyens de mise en œuvre ont été identifiés.

Débat

31. Au cours des débats qui ont suivi, la conférence a souligné l'importance du renforcement des capacités nationales en matière de statistiques pour le suivi et l'évaluation des deux Agendas, à savoir l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030. À cet égard, la Conférence a souligné la nécessité d'un partenariat mondial en matière de données, conformément à la communication du Secrétaire général des Nations Unies intitulée " la dignité pour tous d'ici à 2030 ". La Conférence a donc appelé à une révolution de données en Afrique et a souligné l'importance de la technologie comme un moyen pour la réalisation de cette révolution.

32. La Conférence a souligné l'importance du partage des données d'expérience comme une action concrète pour promouvoir le développement et permettre la réalisation des deux Agendas. La Conférence a pris note de l'expérience des pays tels que l'Ethiopie, la Guinée Bissau dans le processus d'intégration de l'Agenda 2063 dans leurs plans nationaux de développement.

33. Sur la base des résultats mitigés obtenus dans la mise en œuvre des OMD, la conférence a appelé à la nécessité d'améliorer le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des ODD et au partage des expériences entre les pays. À cet égard, les participants ont suggéré que la CUA, avec l'appui de la CEA et d'autres partenaires, devrait conjuguer ses efforts pour la mise au point d'indicateurs composites qui permettraient de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des ODD et également de classer les pays à des fins d'émulation et d'apprentissage.

34. Les participants ont noté la différence de contexte et de capacités techniques des pays en ce qui concerne l'intégration de l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 au niveau national. À cet égard, ils ont souligné la nécessité d'une orientation claire de la part de la CUA et de la CEA, à laquelle il faudrait ajouter le partage d'information des pays qui ont déjà entrepris l'exercice d'internalisation, sur la façon dont ils ont procédé concrètement pour intégrer les deux Agendas dans les plans et les cadres nationaux. Ils ont notamment mis l'accent sur les difficultés que rencontrent les pays sortant d'un conflit pour mener à bien ce genre d'exercice. A cet égard, ils ont recommandé que la CUA et la CEA soient disposées à fournir une assistance technique aux pays et à renforcer leurs capacités en vue de faciliter le processus d'intégration des deux programmes au niveau national, en particulier pour les pays en situation post- conflit.

35. La Conférence a en outre noté que l'instabilité et les conflits sont des défis importants qui pèsent sur la capacité de l'Afrique à réaliser l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030.

36. La création d'emplois était une priorité fondamentale pour le programme de transformation de l'Afrique, et de nouvelles approches étaient nécessaires pour relever ce défi. À cet égard, le transfert de technologies était essentiel pour favoriser le développement d'entreprises innovantes et soutenir ainsi la création d'emplois, en particulier dans le cadre d'un développement. La Conférence a également pris note

de la nécessité pour les pays africains de passer d'une seule économie à une économie diversifiée par l'industrialisation. Dans cette perspective, la Conférence a souligné que le continent devrait suivre une voie industrielle à faible émission de CO₂. A cet égard, Le développement des compétences et l'investissement dans la recherche et le développement étaient également nécessaires pour promouvoir l'industrialisation fondée sur les produits de base, la création de valeur ajoutée, et la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En outre, la Conférence a souligné qu'il était urgent de faire passer les activités économiques et les emplois du secteur informel au secteur formel, en tirant parti des opportunités existantes dans le secteur informel.

37. Les experts ont pris acte des progrès réalisés en ce qui concerne le programme de développement du continent, mais ils ont constaté qu'il était nécessaire de procéder à des réformes structurelles internes pour obtenir de meilleurs résultats en matière de développement, compte tenu de la baisse des prix des matières premières et de la marge limitée des recettes budgétaires. Le secteur des matières premières jouait aussi un rôle important dans le financement d'autres secteurs et la création d'emplois.

B. Recommandations

38. À la lumière du débat, la Conférence conjointe a formulé les recommandations suivantes:

- a. il est nécessaire d'adopter une approche cohérente et unifiée pour l'intégration de l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 dans les plans et les cadres nationaux de développement ;
- b. compte tenu du ralentissement économique et de la dépendance de l'Afrique à l'égard des matières premières, la région a besoin de diversifier ses secteurs économiques;
- c. le commerce intra-africain étant plus propice à l'industrialisation, il est nécessaire que l'Afrique produise plus de biens de consommation et de services destinés aux marchés nationaux et régionaux afin de réduire sa dépendance à l'égard des importations;
- d. il est urgent de faire passer les activités économiques et l'emploi du secteur informel au secteur formel, en tirant parti des opportunités existantes dans le secteur informel, au moyen de politiques appropriées, de réformes structurelles et de mesures pour la formation des compétences;
- e. la Commission de l'Union africaine soutenue par la CEA et d'autres partenaires devraient rationaliser le processus de l'établissement de rapports pour assurer la cohérence, le suivi et l'évaluation;
- f. le Secrétaire Général des Nations unies devrait donner la priorité à la mise en place d'un partenariat mondial en matière de données;
- g. l'UA, avec le soutien des Nations unies et d'autres partenaires, devrait fournir une assistance technique et financière aux pays en situation de

conflit et en situation de post - conflit à mettre en œuvre l'Agenda 2063 et les ODD;

- h. l'Assemblée générale des Nations unies devrait adopter une résolution et allouer des ressources financières au MRC dans le cadre de l'appui à l'Agenda 2063 qui est le nouvel agenda de développement pour l'Afrique.

IV. Tables rondes de haut niveau

Première table ronde: Harmonisation, synergies et sensibilisation: la nécessité d'une approche cohérente du développement (Point4 de l'ordre du jour)

Présentation

39. S.E. Dr. Dlamini Nkosazana Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine, a présidé le panel de cette table ronde qui était composé de: Dr. Frannie Lautier, premier vice-président entrant de la Banque africaine de développement (BAD); M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et S.E.M. Abdou Kolley, ministre des Finances et des Affaires économiques de la Gambie.

40. En présentant le thème de la table ronde, la Présidente de la Commission de l'Union africaine a souligné la nécessité des synergies et de l'harmonisation entre le cadre de développement continental à long terme, à savoir l'Agenda 2063, et le cadre mondial, l'Agenda à l'horizon 2030 pour les objectifs de développement durable. Elle a recommandé la collaboration croisée entre les responsables des politiques gouvernementales et le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes concernées. En outre, elle a souligné la nécessité de communiquer les deux Agendas aux citoyens en vue d'exploiter l'appropriation nationale, indispensable à la mise en œuvre effective de ces deux programmes.

41. Dans ses remarques, M. Kituyi a souligné qu'il existe un consensus général parmi les parties prenantes sur la nécessité de renforcer l'harmonisation et les synergies entre l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 pour que le continent puisse réaliser les résultats escomptés. Il a souligné l'importance de la solidarité internationale dans le contexte de la baisse de l'aide publique au développement (APD) et a noté l'importance des partenariats public-privé pour le financement des besoins de l'Afrique en infrastructures. Il a souligné l'importance de la mobilisation des ressources intérieures dans ce contexte et a appelé à l'utilisation optimale de ces ressources pour la transformation économique et sociale du continent dans le cadre global des deux Agendas. Il a enfin souligné l'importance de créer des synergies entre les deux Agendas et a souligné la nécessité pour l'intégration de leurs indicateurs dans les plans nationaux de développement.

42. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ces Agendas ont deux objectifs importants, à savoir la reddition de comptes et l'apprentissage. La Conférence des ministres des finances et de la planification économique est considérée comme une importante plate-forme pour partager les meilleures pratiques et d'apprendre les uns des autres en ce qui concerne la mise en œuvre de ces programmes de développement. Il a également été souligné que certaines initiatives actuellement

mises en œuvre par quelques principales institutions panafricaines font également parties de l'Agenda 2063. Par exemple, quatre des cinq domaines prioritaires de la BAD à savoir : nourrir l'Afrique, Electricité pour l'Afrique, intégrer l'Afrique et industrialiser l'Afrique, sont déjà intégrés dans l'Agenda 2063 de l'Afrique, qui est considéré comme un plus lorsqu'il s'agit de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 sur le continent. Le continent devrait tirer parti de l'exécution en cours des projets phares et de l'ensemble des initiatives de l'Union africaine qui visent à accélérer le rythme, telles que la stratégie africaine en matière de produits de base, les institutions financières continentales, et le réseau électronique panafricain, qui peuvent servir d'instruments pour accélérer la cadence de mise en œuvre.

43. Tous les intervenants ont souligné la nécessité pour les États membres de se concentrer sur la mise en œuvre et la communication efficace à tous les niveaux, régional, national et continental. Tous les décideurs politiques devraient accorder un degré de priorité suffisamment élevé à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et aux objectifs de développement durable. Les institutions panafricaines, telles que la CEA, la CUA et la BAD, en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes, y compris les universités, devraient fournir le soutien nécessaire aux États membres dans la conception de bonnes stratégies visant à promouvoir la mise en œuvre effective des deux Agendas.

44. Tous les intervenants ont observé que les pays africains avaient une idée claire de leurs priorités en ce qui concerne les objectifs de développement durable conformément à la position africaine commune sur le programme de développement pour l'après -2015. La mise en œuvre des deux programmes en parallèle pourrait s'avérer une tâche très complexe et énorme. Il est extrêmement important d'élaborer un cadre cohérent qui intègre à la fois l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030. Il ne fait aucun doute que la mise en œuvre de ces programmes de développement rencontre des difficultés, y compris la forte baisse des prix des produits de base, en particulier ceux de l'énergie (pétrole) et des métaux, avec des conséquences négatives sur le produit intérieur brut (PIB) et les recettes fiscales des pays exportateurs de matières premières. En outre, la diminution substantielle de l'aide publique au développement (APD) a également un impact négatif sur de nombreux pays en développement, y compris ceux du continent africain. La baisse actuelle des flux de l'APD vers l'Afrique a été déclenchée par les flux massifs de migrants dans les pays développés, en particulier l'Europe, car un certain nombre de partenaires internationaux ont changé de cap, en ce sens le soutien de l'APD est maintenant destiné à la situation non maîtrisée des migrants en Europe.

45. Malgré certaines divergences, les intervenants ont noté que les deux Agendas 2030 et 2063 ne sont pas différents --- tous deux visent à atteindre des objectifs similaires. L'Agenda 2063 qui est un cadre de développement continental de l'Afrique a été élaboré avant l'Agenda mondial sur les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Étant donné que l'Afrique fait partie de la communauté internationale, il est nécessaire d'harmoniser les deux Agendas, par rapport aux stratégies et aux plans nationaux de développement pour la mise en œuvre effective. Force est de constater qu'en effet cela joue un rôle important dans la réduction des coûts liés à la mise en œuvre, à l'évaluation et à l'établissement de rapport sur les réalisations de ces programmes de développement, tant à l'échelon national qu'international. Les intervenants ont ensuite identifié deux principaux défis. Le premier défi est la différence de délai fixé par les deux : le programme continental (l'Agenda 2030) et le programme

national (l'Agenda 2063). Il est nécessaire de réfléchir à la question de savoir comment un plan décennal continental peut être intégré dans un plan national de 4 ou 5 ans. Le deuxième défi important est la question des ressources financières nécessaires. Il est donc essentiel pour les États membres qu'en plus de l'aide publique au développement, de mobiliser des ressources nationales pour la mise en œuvre effective de ces deux programmes.

C. Débats

46. Dans les débats qui ont suivi, les participants ont souligné que le rythme de l'intégration en Afrique avait été relativement lent et qu'il fallait accélérer la cadence pour atteindre les objectifs définis dans le Traité d'Abuja. Ils ont fait observer que des institutions continentales fortes étaient nécessaires pour permettre à l'Afrique de déployer son programme de développement.

47. Une évaluation des programmes de développement précédents du point de vue de leur mise en œuvre et des enseignements tirés pourrait être déterminante pour le succès de la mise en œuvre des deux programmes. Les ministres ont indiqué qu'il fallait mettre en œuvre les Agendas dans des contextes nationaux et que les pays devaient adopter des outils et des mécanismes spécifiques pour intégrer avec succès les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 dans leurs plans nationaux de développement. Il a été recommandé d'établir une feuille de route pour faciliter l'intégration des deux programmes dans des contextes nationaux.

48. En ce qui concerne le financement de l'Agenda 2063, il a été noté que la dépendance à l'égard du financement des partenaires représentait un obstacle majeur à la mise en œuvre des plans de développement de l'Afrique, comme en témoignaient les expériences passées. Si de nombreuses initiatives et solutions ont été proposées, l'absence de mise en œuvre représentait un obstacle majeur. Il était donc nécessaire pour les pays de mobiliser le financement nécessaire au niveau local.

D. Recommandations

49. À la lumière des débats, la Conférence des ministres a formulé les recommandations ci-après:

- a) les États membres devraient accélérer l'entrée en service des trois institutions financières panafricaines, à savoir la Banque centrale africaine, le Fonds monétaire africain et la Banque d'investissement africaine en ratifiant leurs actes et statuts respectifs;
- b) les États membres africains devraient s'approprier les programmes de développement du continent, en mettant en œuvre, entre autres stratégies, des mécanismes de financement alternatifs, y compris la mobilisation de ressources au niveau local;
- c) il faudrait encourager la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique à aider les États membres à élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre, au niveau national, de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et à mettre en

place un cadre général commun et harmonisé de suivi et d'évaluation pour les deux programmes.

V. Deuxième table ronde : Intégration du cadre de résultats, suivi et évaluation (Point 4 de l'ordre du jour)

A. Présentation

50. Les intervenants qui ont participé à la session étaient M. Bahari Lukwebo, ministre de la Planification de la République démocratique du Congo; Mme Edith Clemence Yaka, ministre déléguée chargée du budget du Burkina Faso; M. Gyan Chandra Acharya, Secrétaire général adjoint des Nations unies et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; et le Professeur Emmanuel Nnadozie, Secrétaire exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique. M. Calle Schlettwein, ministre des Finances de la Namibie a animé la session. Un débat général a eu lieu après que chaque panéliste a fait une courte présentation.

51. En partageant l'expérience de son pays, M. Lukwebo a expliqué que la République démocratique du Congo a intégré les ODD dans son plan national. Conscient de la convergence entre l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030, il a noté que le cadre de suivi et d'évaluation des plans nationaux devrait être conçu comme prévu dans les deux programmes.

52. Mme Yaka a déclaré que le Burkina Faso est sur la bonne voie dans l'élaboration du plan national de développement, appelé programme national de développement économique et social. Elle a informé les ministres que la mise au point du programme a été effectuée par le biais d'un mécanisme national institutionnel composé d'un comité d'orientation stratégique, d'un comité technique et d'un comité de rédaction. Elle a, en outre, ajouté qu'une table ronde serait organisée au cours du premier semestre de l'année en cours, réunissant les partenaires techniques et financiers pour internaliser dans les plans nationaux les engagements internationaux et régionaux, y compris l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030.

53. Dans son intervention, M. Acharya a réitéré la forte convergence et les synergies entre l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 qui nécessite un cadre commun, intégré pour les résultats, le suivi et l'évaluation. Il a souligné que le cadre intégré serait de faciliter la réalisation rapide des résultats et de maintenir l'élan pour un plus grand impact. À cet égard, il a recommandé l'utilisation de technologies innovantes pour faciliter la production et l'utilisation de nouvelles perspectives d'analyse émanant de données ventilées. Il a noté que l'importance d'une approche intégrée est devenue déterminante, en particulier dans le contexte des pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, et les petits États insulaires en développement dont les capacités nationales existantes sont limitées.

54. Dans son intervention, le professeur Nnadozie a noté que l'intégration est possible dans la mesure où si on regarde de plus près, on constate que les objectifs de développement durable (ODD) sont intégrés dans l'Agenda 2063 et, partant, celui-ci pourrait servir de moteur pour la réalisation des ODD. Il a noté que les ODD traitent des questions économiques, sociales et de développement durable, alors que l'Agenda 2063 traite les mêmes questions, en plus des questions politiques et

culturelles, ainsi que des questions spécifiques au continent, telle que l'intégration régionale. Il a noté avec satisfaction que l'Afrique avait déjà adopté, sous la conduite de l'Union africaine, une approche d'intégration crédible pour le cadre de résultats qui pourrait en outre conduire à l'intégration des programmes harmonisés aux niveaux régional et national, à la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation répondant à la fois aux deux Agendas, à la compilation et à la publication d'un seul rapport périodique sur la performance, et enfin à la mise en place d'un mécanisme de responsabilisation. Il a souligné les 12 projets phares résultant de l'Agenda 2063, qui sont déjà mis en œuvre, ce qui prouve le progrès déjà accompli par l'Afrique. Il a, en outre, reconnu le rôle essentiel que doivent jouer les données et les statistiques lors de la mise en œuvre, il a donc lancé un appel pour qu'on soutienne les statisticiens du continent.

55. Tout en reconnaissant le rôle que joue déjà l'UA, M. Nnadozie a mentionné plus précisément le financement, la capacité et la coordination qui sont les principales prescriptions que l'Afrique doit leur accorder une attention soutenue. Il a conclu en promettant le soutien continu de l'ACBF aux États membres à relever les défis relatifs à la capacité et aux aspects financiers.

B. Débat

56. Dans les débats qui ont suivi, les Ministres ont reconnu qu'il était nécessaire d'harmoniser l'Agenda 2063 et le Programme 2030 et d'assurer leur mise en œuvre effective et leur intégration dans les cadres nationaux. L'harmonisation des programmes éviterait d'imposer une charge trop lourde sur les ressources humaines et financières des États membres. Dans le même temps, il faudrait tenir compte des spécificités du continent et des différences contextuelles, de la dotation en ressources et des priorités de développement de chaque pays. Les États membres ont aussi sollicité l'appui technique de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique pour combler leurs lacunes en matière de capacités de mise en œuvre.

57. Les Ministres ont insisté sur la nécessité d'harmoniser la terminologie des deux programmes, ainsi que leurs objectifs, domaines prioritaires, cibles et indicateurs au niveau régional. Ils ont souligné l'importance qui s'attachait à des mécanismes clairs de suivi-évaluation et d'établissement de rapports, qui regrouperaient les programmes et les priorités nationales dans des cadres et visions à long et à moyen termes de développement national. Ils ont à cet égard noté que l'exercice de cartographie en cours entre l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, devait être élargi pour conformer le cadre harmonisé aux priorités de développement national. Ils ont jugé important que les pays disposent d'un mécanisme de communication clair leur permettant d'évaluer les progrès, de partager des données d'expérience, d'apprendre les uns des autres et d'améliorer la mise en œuvre. Ils ont estimé qu'une bonne coordination entre les différents secteurs nationaux était essentielle pour assurer une mise en œuvre, un suivi et une évaluation intégrés des deux programmes.

58. Reconnaisant le travail déjà fait sur le cadre de résultats, il a été convenu d'avoir un suivi progressif pour veiller à ce que les indices et les indicateurs mis au point, reflètent bien le processus dans les États membres.

59. A cet égard, il a été convenu qu'un cadre commun est nécessaire pour permettre la collecte de données normalisées. Une harmonisation est nécessaire, y compris ex ante ou harmonisation préalable, des indicateurs, car cela fournira les métadonnées qui permettront de mesurer les progrès réalisés. Cela nécessitera la mise en place d'une pyramide systématique et d'une hiérarchie des indicateurs.

60. Les participants ont souligné l'importance du développement des compétences et du renforcement des capacités pour assurer le bon suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports nécessaires à la réalisation des programmes de développement. L'accent a été mis sur la nécessité d'avoir du personnel bien formé et de haut niveau, y compris des statisticiens pour assurer que chaque secteur est bien pris en compte, assurant ainsi la synergie nécessaire.

61. Les États membres ont également identifié le financement comme élément essentiel à la réussite de la mise en œuvre des Agendas, en particulier en ce qui concerne le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapport.

C. Recommandations

62. À la lumière des débats, la Conférence des ministres a formulé les recommandations suivantes:

- a) les pays devraient prendre des mesures pour intégrer le cadre harmonisé dans leurs propres systèmes de planification du développement et l'adapter à leurs contextes nationaux;
- b) la Commission de l'Union africaine devrait, avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique, de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, de la Banque africaine de développement, des communautés économiques régionales et d'autres partenaires, harmoniser la terminologie relative aux domaines prioritaires, aux objectifs, aux indicateurs et aux cibles définis dans les deux programmes, en utilisant la cartographie;
- c) au niveau continental, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, les communautés économiques régionales et les statisticiens africains, devraient établir un cadre harmonisé de suivi et évaluation et d'établissement de rapport pour les programmes, tandis qu'au niveau national, les pays devraient coordonner leur processus intégré d'établissement de rapports;
- d) la Commission de l'Union africaine, appuyée par la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, devrait continuer d'aider les États membres et les communautés économiques régionales à:

- i) Intégrer l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable dans les plans de développements nationaux et les plans stratégiques des communautés économiques régionales;
 - ii) Adopter une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable;
 - iii) parachever la mise au point d'un cadre de suivi et d'évaluation répondant à la fois à l'Agenda 2063 et aux objectifs de développement durable.
- e) il faudrait prendre des mesures pour combattre les flux financiers illicites, y compris en investissant dans un système de renseignement financier en Afrique; renforcer l'engagement politique en faveur de la lutte contre le problème de flux financiers illicites; resserrer la coopération avec les pays d'accueil pour faire face aux mauvaises pratiques des multinationales en mettant en œuvre les recommandations figurant au rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites;
 - f) les capacités des institutions nationales qui concourent au recouvrement des recettes, notamment les autorités douanières et fiscales, devraient être renforcées pour mieux mobiliser les ressources;
 - g) des efforts devraient être faits pour rationaliser les dépenses nationales et les économies qui en résultent, devraient être réorientées vers la construction et l'entretien d'infrastructures de bonne qualité, indispensables au renforcement des capacités de production sur le continent;
 - h) il faudrait renforcer la capacité des systèmes nationaux des statistiques pour appuyer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation effectives des deux programmes.

VI. Table ronde 3 : Financement (point 4 de l'ordre du jour)

A. Présentation

63. S.E Mme Malado Kaba, Ministre de l'Economie et des Finances de la Guinée a présidé la session. Le groupe de panélistes était composé : de S.E Mme Mona Quartey, vice-ministre des Finances et de la planification économique du Ghana; de S.E Hon. Fred Omach, Secrétaire d'État aux Finances, à la planification et au développement économique de l'Ouganda; et du Dr. Erastus Mwencha, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine.

64. Dans ses remarques liminaires, S.E Mme Quartey a donné un bref aperçu de "Better Ghana", le cadre stratégique national pour une prospérité partagée à travers lequel le gouvernement a axé ses efforts sur quatre questions de grande importance. Elle a souligné que son pays, le Ghana, a également élaboré une approche stratégique de développement à long terme, après avoir mis au point un plan national de développement sur une période de 40 ans (2018-2057), qui prend pleinement en

compte l'Agenda 2063. Elle a ensuite souligné les différentes approches prises par les autorités de son pays pour financer le plan national de développement (PND). Elle a noté que, même si le volume de l'aide publique au développement dont bénéficiait le Ghana avait diminué, après que le pays a atteint le statut de pays en développement à revenu intermédiaire inférieur, la stimulation de la confiance des investisseurs que le pays a reçu à la suite de l'adhésion au programme du FMI de facilité élargi de crédit a permis d'utiliser des sources alternatives de financement. Elle a, cependant, souligné que l'engagement du Ghana avec le FMI était un succès, parce que les autorités ghanéennes avaient négocié avec cette institution sur la base d'un plan endogène, qui a permis l'obtention des termes et conditions appropriées. Elle a également noté le succès du Ghana dans l'émission des euro-obligations et de la mise en place d'un plan de communication bien formulé. Elle a en outre indiqué que le Ghana mène actuellement toute une série de rencontres aux Etats-Unis et en Europe, dont l'objectif était de mettre en valeur les progrès réalisés par le Ghana et la stabilité macroéconomique du pays. SE Mme Quartey a également souligné que le Ghana poursuit les efforts nationaux pour collecter des fonds, y compris par l'émission d'obligations destinées à la diaspora, et des obligations s'adressant à l'assemblée municipale et au district pour des marchés spécifiques; en contactant les sociétés de capital-investissement, en créant un fonds souverain de la richesse et des fonds d'investissement dans les infrastructures grâce à l'utilisation des revenus pétroliers. Elle a, en outre, noté que le Ghana a eu récemment recours aux fonds de pension et aux compagnies d'assurance qui représentent une grande réserve pour un financement potentiel. D'autre part, elle a souligné l'importance de la rationalisation des dépenses, en notant que le Ghana avait réduit sa masse salariale du secteur public, en la faisant passer de 70% des recettes publiques à seulement 35%. Elle attribue cela à la mise en œuvre du système de gestion intégrée de l'information financière (IFMIS).

65. S.E. Hon. Fred Omach a exprimé son soutien à l'Agenda 2063, qui représente la vision de l'Afrique. Il a informé les délégués qu'en 2010, l'Ouganda a élaboré sa Vision 2040 qui doit être mise en œuvre à travers un ensemble de 6 plans quinquennaux nationaux de développement, dont la deuxième série venait d'être mise en œuvre. Il a noté que la Vision 2040 avait identifié 9 goulets d'étranglement, qui entravaient la croissance stratégique et le développement socio-économique de l'Ouganda. Il a parlé des approches non conventionnelles de financement et de mise en œuvre que les Africains devraient envisager. Il a noté qu'au moment où la Banque africaine de développement (BAD) bénéficie de la notation triple AAA, les banques centrales africaines mettent leurs réserves, totalisant plus de 600 milliards \$, dans les banques européennes et américaines; il a appelé à une déclaration similaire à la Déclaration de Maputo sur l'agriculture, en demandant aux banques de mettre leurs réserves auprès de la BAD. Il a également souligné l'importance des obligations destinées à la diaspora, qui ont permis à l'Ouganda de collecter plus de 1 milliard de \$ EU. Il a invité les pays africains à adopter une approche collective en matière de maintien de la paix, compte tenu du fait que les effets négatifs des guerres et des conflits internes dans les pays africains débordent souvent sur les pays voisins, affectant en particulier le secteur vital du tourisme. Notant l'impérieuse nécessité de la valeur ajoutée et de l'industrialisation pour l'Afrique, il a demandé aux pays africains de viser 100, 000 mégawatts d'énergie hydro-électrique et de ne pas se contenter simplement de 40.000 mégawatts du barrage d'Inga. Il a également exhorté les pays africains à réévaluer leur approche en matière d'emprunt, en notant que la plupart des pays ont un taux d'absorption inférieur à 50% de ce qu'ils empruntent.

66. S.E. Dr Erastus Mwencha a réitéré l'engagement de l'Afrique à mettre en œuvre l'Agenda 2063, en tant qu'une stratégie de transformation économique et de la croissance inclusive. Il a ensuite déclaré que cela se traduit par l'industrialisation et la transformation des structures économiques des pays africains. Il a noté que pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé, l'Afrique a besoin d'un taux d'investissement de plus de 20%, un chiffre que de nombreux pays sont actuellement incapables d'atteindre. Cependant, il a noté que l'Afrique avait les moyens de le faire, mais il fallait emprunter une autre voie de développement qui donnait la priorité à la mobilisation des ressources. Il a cité les efforts internationaux bien connus, à savoir le Consensus de Monterrey et le Programme d'action d'Addis-Abeba, et il a ajouté que des mesures ont été prises pour mettre en œuvre les recommandations des réunions d'Abuja sur le financement. Il a souligné l'initiative d'utiliser les ressources nationales pour financer à hauteur de 75% le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et à hauteur de 25% les efforts de l'Afrique en matière de maintien de la paix. Il a également informé les participants qu'une retraite sur le financement serait organisée, avant la 27^{ème} Conférence de l'UA, pour permettre aux ministres des finances et aux chefs d'Etat et de gouvernement d'aborder la question du financement. Il a également souligné la nécessité de hiérarchiser les flux de financement, en particulier en faveur de l'industrie.

B. Débat

67. Au cours du débat qui a suivi, les participants ont souligné la nécessité d'un changement de mentalités en faveur d'un engagement de la mise en œuvre et des investissements nécessaires dans les institutions africaines, telle que la Banque africaine de développement.

68. Les participants ont également débattu de la question des flux financiers privés tels que les envois de fonds et de leur contribution croissante aux moyens de financement du développement de l'Afrique.

69. Ils ont également examiné le financement transfrontalier pour les programmes de développement, soutenu par l'Union africaine et les communautés économiques régionales dans le contexte des données de haute qualité, en particulier sur le potentiel fiscal des pays, et des marchés de consommation et de production.

70. Il a été souligné que les réformes et les interventions d'inclusion financière, en particulier celles qui ciblent les petits exploitants agricoles et mettent à profit les systèmes de la chaîne de valeur, pourraient stimuler la mobilisation des ressources, comme le ferait le renforcement institutionnel et la programmation conjointe, notamment entre les banques centrales, les autorités fiscales et les offices nationaux de statistique.

71. Les participants ont également débattu des mesures de partage et d'atténuation de risque visant à apurer les bilans nationaux des risques liés à la dette. En outre, ils ont souligné la nécessité de sensibiliser les citoyens sur les questions financières, au moyen de mesures telles que «le budget du citoyen», afin de leur permettra de comprendre ce que fait leur gouvernement.

C. Recommandations

72. A la lumière de la discussion, la Conférence des Ministres a fait les recommandations suivantes:

- a) les États membres devraient recentrer leur attention sur les inégalités et les exclusions comme sources de pauvreté, dans le cadre des politiques de développement social;
- b) les États membres devraient renforcer la productivité et les capacités des pauvres par des mesures appropriées de protection sociale, l'inclusion financière et la fourniture d'emplois décents;
- c) les États membres devraient mettre l'accent sur le rôle de la formation technique et professionnelle dans les domaines prioritaires du programme prioritaire quinquennal en vue de tirer parti du dividende démographique et assurer l'adéquation des compétences aux besoins de l'économie ;
- d) les États membres devraient, nonobstant les problèmes liés à la disponibilité de données, s'efforcer d'intégrer l'économie informelle dans la planification du développement national ;
- e) les communautés économiques régionales et la Commission de l'Union africaine devraient s'accorder sur une marche à suivre en vue d'intégrer le Programme prioritaire quinquennal dans les plans nationaux et régionaux d'ici 2017, dans le respect du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- f) chaque État membre devrait élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales d'emploi de portée générale, appuyées par des systèmes efficaces d'information sur le marché du travail, des institutions du marché du travail inclusives, et une volonté politique ferme accompagnée du financement adéquat.

VII. Examen du rapport du Comité d'experts, et adoption des projets de résolutions (Point 5 de l'ordre du jour)

73. Les Ministres ont examiné et adopté le rapport de la réunion du Comité d'experts et une résolution conjointe de l'UA et de la CEA, six résolutions de la CEA et dix résolutions de l'UA qui figurent en annexe. Le rapport de la réunion du Comité d'experts et les résolutions sont annexés au présent rapport.

VIII. Examen et adoption du projet de la déclaration ministérielle et des projets de résolutions (Point 6 de l'ordre du jour)

A. Présentation

74. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants ont examiné une version préliminaire de la déclaration ministérielle de la réunion, ils ont fait des observations et

des commentaires généraux sur diverses parties du projet de déclaration, et ils ont proposé des modifications mineures.

75. Suite à ces observations, le projet de la déclaration ministérielle a été adopté à l'unanimité, tel que modifié. La déclaration ministérielle figure à l'annexe I du présent rapport.

IX. Questions diverses (Point 7 de l'ordre du jour)

76. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point l'ordre du jour.

X. Clôture de la réunion (Point 8 de l'ordre du jour)

77. Des observations finales ont été faites par Dr Nkosazana Dlamini Zuma, qui a souligné l'importance de la Conférence conjointe des ministres en tant que plate-forme de dialogue politique utile pour la connaissance et le partage d'expérience dans la recherche de solutions optimales pour la réalisation de la transformation économique et sociale de l'Afrique au cours de la prochaine décennie et au-delà dans le cadre général de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030. à cet égard, elle a noté que la réunion avait été déterminante dans l'identification d'options stratégiques pour une approche intégrée pour la mise en œuvre des deux Agendas. Elle a mis l'accent sur les importantes questions qui sont d'une grande importance pour la réalisation des deux Agendas, parmi lesquelles: (i) l'intégration de l'Agenda 2063 et son premier plan décennal de mise en œuvre aux niveaux national et régional; (ii) l'adéquation de l'Agenda 2063 et les ODD au moyen d'un seul et unique processus de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports; (iii) l'autonomisation des femmes et des jeunes; (iv) le changement de mentalité; (v) le développement des statistiques; (vi) la communication et (vii) la solidarité africaine et le panafricanisme. Elle a conclu en remerciant les experts et les ministres pour leur participation active au cours de la Conférence, et la CEA pour l'organisation réussie de la réunion.

78. Dans ses remarques de clôture, M. Carlos Lopes, Secrétaire général adjoint des Nations unies et Secrétaire exécutif de la CEA, a souligné l'importance d'une approche cohérente pour la mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030. Il a souligné que la réunion était une occasion unique d'identifier les actions qui catalysent la transformation de l'Afrique. En conclusion, il a remercié tous les délégués pour leurs contributions fructueuses et leur participation active aux débats.

2016

Report of the 9th joint annual meetings
of the au stc on finance, monetary
affairs, economic planning and
integration and the united nations
economic commission for Africa
(UNECA) conference of African
ministers of finance, planning and
economic development Addis Ababa,
Ethiopia, 31 march to 5 April 2016

African Union

Executive Council Twenty-Ninth Ordinary Session 10 – 15 July 2016 Kigali, Rwanda

<http://archives.au.int/handle/123456789/4955>

Downloaded from African Union Common Repository